

Rapport d'activité présenté à l'Assemblée générale du 20 avril 2017

L'activité de l'Observatoire OASI en 2016 se résume très simplement : nous avons produit notre 3^e rapport d'observation.

Ce rapport se distingue des deux précédents par son ampleur; une première partie présente non seulement l'oasi et le champ d'observation, mais aussi le contexte économique, et l'évolution en matière d'aide sociale.

Ensuite vient le cœur de l'étude: comme pour les deux premiers rapports, les témoignages de personnes concernées sont relatés et analysés. A ceci s'ajoute pour la première fois des entretiens avec des acteurs du social – des personnes travaillant professionnellement auprès de chômeurs en fin de droit et des personnes recevant l'aide sociale ou les PCFAM, dans divers services privés ou publics. Leurs constatations rejoignent celles des usagers d'une manière frappante et inattendue.

Sur la base des observations réunies, l'OASI formule pas moins de 46 propositions. Certaines supposent un changement dans une loi ou un règlement, d'autres des améliorations des procédures administratives.

Le rapport contient aussi une partie qui s'appuie sur des publications scientifiques pour situer la réalité genevoise dans un contexte plus large. Il n'est pas inutile de se rappeler que les problèmes que nous connaissons à Genève existent aussi ailleurs en Suisse, et en Europe, et qu'ils ont fait l'objet de recherches. Il plaide pour une politique sociale qui ne se contente pas d'objectifs à très court terme mais prenne en compte la situation économique en général, en particulier la régulation du marché du travail et celle du marché du logement.

Si ce 3^e rapport d'observation a pu voir le jour, c'est grâce au travail de Julien Repond et Marie Leblanc Rigal, deux étudiants stagiaires qui ont été accompagné par Jocelyne Haller. Ils ont d'abord travaillé à la collecte de donnée, les "fiches" de l'OASI – c'est-à-dire les notes prises lors d'entretiens avec des usagers. La première démarche, c'est d'entrer en contact avec les personnes d'accord d'apporter leur témoignage. Cela s'est fait comme les années précédentes grâce à la collaboration avec les personnes actives sur le terrain, dans les associations et les services communaux d'aide aux chômeurs. Elles ont parlé de l'Observatoire, distribué des flyers et affiché dans leurs locaux l'affiche jaune avec petits papiers à déchirer... Cette affiche imaginée et réalisée par nos collaborateurs stagiaires est un outil efficace : de nombreuses personnes ont en main notre no de tél. et adresse courriel, et certaines nous contactent pour dire qu'elles sont prêtes à raconter leur expérience. Nous leur proposons alors un rendez-vous.

Les étapes suivantes ont été l'analyse des données recueillies, les entretiens avec les acteurs du social, et la rédaction du rapport. La phase de rédaction finale et d'édition a été un peu compliquée, parce que l'argent et le temps manquaient.

Mais le 24 novembre, nous avons pu présenter le rapport d'observation en conférence de presse. En même temps nous l'avons envoyé aux autorités et placé sur notre site internet. Les meilleurs articles de journaux parus dans les jours suivants sont aussi sur le site.

A partir de là, commence une étape importante : faire connaître le rapport, et travailler à ce qu'au moins une partie de nos propositions soient mises en pratique. C'est à quoi nous nous sommes attachés dès janvier 2017.

En parallèle l'OASI a travaillé sur le projet porté par Julien Repond d'une étude thématique sur les ADR, c'est-à-dire les Activités de Réinsertion socio-professionnelles de l'Hospice Général. La méthodologie sera différente de celle des rapports d'observation, plus quantitative et basée sur des questionnaires écrits. Selon un document de l'Hospice Général, " les Activités de Réinsertions socio-professionnelles visent à maintenir ou à développer les liens avec le monde du travail et à rester actif". Il s'agit d'activités non rémunérées, effectuées à raison de 20 heures par semaine dans diverses associations et services publics. Cela concerne plus de 700 personnes dans environ 130 institutions.

Pour cette étude, L'OASI a sollicité la collaboration de l'Hospice Général – mais des difficultés sont apparues, en relation notamment avec la protection des données. Les travaux préparatoires ont été menés, les questionnaires ont été rédigés et testés, mais ce n'est qu'en décembre qu'une convention a pu être signée avec l'Hospice et l'Université. La réalisation de cette étude a donc été repoussée en 2017, et c'est maintenant que notre nouvelle collaboratrice Livia Zbinden prend le relais.

L'assemblée générale ordinaire a eu lieu le 3 mars 2016, et une assemblée extraordinaire s'est tenue le 16 juin. Nous avons accueilli une nouvelle association-membre, le mouvement Agir Tous pour la Dignité, qui est représenté par Thibaut Lauer. Un nouveau membre du Comité a été élu, Marie Chevalley, qui représente les syndicats. Je rappelle que c'est à l'AG que les associations-membres sont représentées en tant que telles; les membres du Comité sont élus en tant que personnes, même si chacun d'eux est engagé dans une ou plusieurs associations-membres.

Le comité de l'OASI, entièrement bénévole, se charge de la plupart des tâches opérationnelles, par exemple l'accompagnement des collaborateurs-stagiaires pour l'élaboration du rapport, le secrétariat, la rédaction des fiches, la correction du rapport d'observation, les comptes, la recherche de fonds, le site internet. En 2016 le comité s'est réuni 13 fois.

Nous avons maintenu le lien avec le CAPAS, le collectif des associations pour l'action sociale, qui regroupe actuellement 38 associations. Nous partageons largement les mêmes préoccupations, notamment le report des charges des services publics sur les associations privées. Comme l'OASI le CAPAS collabore avec l'Université pour des recherches dans le domaine social; actuellement ce sont des associations membres du CAPAS qui accueillent des stagiaires-chercheurs, et non pas le CAPAS en tant que tel.

Le financement de l'activité de l'OASI tient un peu de l'acrobatie : on fait ce qui est possible d'après l'état du compte...L'OASI tient à rémunérer les étudiants-

stagiaires et à leur établir des contrats corrects. Nous avons pu engager une stagiaire pour mener à bien l'étude sur les ADR, mais cherchons encore la solution pour le prochain rapport d'observation.

La recherche de fonds s'est faite auprès de toutes les communes genevoises. Les communes sont très sollicitées et font ce qu'elles peuvent...Nous avons reçu des subventions principalement de la Ville de Genève, puis de Meyrin, Pregny-Chambésy, Plan-les-Ouates, Vernier, Chêne-Bougeries et Onex. Nous avons aussi reçu des dons de quelques personnes privées - qu'elles soient remerciées pour ce soutien précieux.

Plusieurs associations-membres nous ont soutenus par des contributions non monétaires. Le CSP a mis à notre disposition 50 % du temps de travail de l'étudiante HETS qui effectuait un stage de 6 mois à plein temps. Il a aussi offert deux ordinateurs portables. La CGAS nous héberge à très bas prix, et son secrétaire Claude Reymond, nous a rendu de nombreux services.

En conclusion, l'Observatoire voudrait être un allié de tous ceux qui cherchent à améliorer la politique sociale cantonale en combattant la pauvreté et les inégalités : nous espérons que nos rapports d'observation pourront leur fournir des armes dans le débat démocratique.

Le 19 avril 2017 – Elisabeth Di Zuzio